



Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 5 juillet 2021

Portant sur l'adhésion du Crous à un groupement de commandes pour l'acquisition d'un logiciel

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 5 juillet 2021 relatif à l'adhésion de l'établissement à un groupement de commandes entre 16 Crous ayant pour objet la passation et l'exécution de marchés publics de services pour le développement d'une solution logicielle de vente en ligne connectée et interfacée au Système d'information restauration du réseau des Crous, de type « Click and Collect »

Vu la convention de groupement de commande annexée à la présente délibération,

DECIDE

Article 1 :

L'adhésion du Crous au groupement de commande susvisé est approuvée et autorisation est donnée à la directrice générale de signer les actes correspondants.

Fait à Nice, le 5 juillet 2021

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Philippe DULBECCO

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 14
Membres présents : 13	Contre : 0
Membres représentés : 1	Abstention : 0
Votants : 14	